

par GÉRARD GRUNBERG*



DR

L'utilité discutable du concept de totalitarisme pour analyser, comprendre et combattre l'islamisme radical

LE PHÉNOMÈNE CONTEMPORAIN DE L'ISLAMISME RADICAL est souvent qualifié de totalitaire. Les définitions du totalitarisme qui sont alors utilisées pour décrire ce phénomène ont un caractère général. L'entreprise totalitaire y est décrite comme s'appuyant sur une vision du monde, une idéologie exclusive, qui ne laisse aux individus aucune initiative, aucune possibilité de réflexion personnelle, aucun droit à l'examen critique. Le régime totalitaire, écrivait Soljenitsyne, s'immisce dans la vie privée des individus, afin d'exercer un contrôle absolu. Pour Hannah Arendt, dont la contribution à l'élaboration et la diffusion du concept pour définir les régimes nazi et stalinien a été décisive, le régime totalitaire est à la recherche d'une domination totale et sans limites. Ce régime se caractérise par des moyens de terreur violents ou sophistiqués, un système de contrôle de la pensée, une société civile interdite et l'isolement de chaque individu. Pour elle, le totalitarisme est un mouvement « international dans son organisation, universel dans sa visée idéologique, planétaire dans ses aspirations politiques ». Le système totalitaire, plus qu'un régime fixe, est d'abord selon elle un mouvement, une dynamique.

À ce niveau de généralité, il semble légitime d'utiliser ce concept pour décrire l'islamisme radical aujourd'hui. N'a-t-il pas les mêmes visées, n'utilise-t-il pas les mêmes moyens, ne représente-t-il pas la même menace que les régimes totalitaires d'hier ? Sa visée

* Directeur de recherche émérite au CEE de Sciences-Po, auteur de *La loi et les Prophètes: Les socialistes français et les institutions politiques (1789-2013)*, CNRS Éditions, 2013.

roprement totalitaire est à l'évidence présente dans son idéologie et dans son action. La menace qu'il représente pour nos sociétés libres et démocratiques est potentiellement mortelle. Aucun accommodement à long terme n'est possible avec lui. Cependant, malgré les avantages qu'offre le concept de totalitarisme pour analyser et décrire l'islamisme radical, cette utilisation me semble présenter certains inconvénients importants qu'il importe de mesurer. Je me propose, dans le court développement qui suit, de faire un rapide examen de ces inconvénients sans autre prétention que d'ouvrir le débat.

Ces inconvénients sont de trois types. Le premier est qu'en comparant des objets bien circonscrits et présentant une réelle unité, tels les régimes nazi et stalinien, à l'islamisme radical, l'on peut être tenté de se dispenser de définir l'objet étudié en lui présupposant une unité qu'à l'évidence il ne possède pas. En effet, le phénomène de l'islamisme radical est complexe; ses formes et ses manifestations sont à la fois multiples et diverses. Il ne présente pas l'unité qui est celle des régimes totalitaires du ^{xx}^e siècle. D'où le flou qui apparaît lorsqu'il s'agit de le désigner précisément. De quel objet parle-t-on? S'agit-il de l'islamisme en général, de mouvements tels les Frères musulmans, le salafisme et ses affidés, ou bien l'islamisme djihadiste, ou plus précisément encore le soi-disant État islamique et Al Kaïda? L'usage de la violence meurtrière est-il un attribut indispensable pour qualifier tout ou partie de cette nébuleuse de totalitaire? Et de quelle violence s'agit-il? Le salafisme piétiste, par exemple, n'a pas le même rapport à la violence que Daech dont le projet génocidaire ne fait pas de doute. C'est donc d'abord la définition même de l'objet « islamisme radical » qui demande à être précisée et approfondie avant de se livrer à une comparaison avec les totalitarismes du ^{xx}^e siècle.

Le second inconvénient de l'utilisation du concept de totalitarisme pour désigner et analyser l'islamisme radical réside dans le dilemme auquel nous sommes confrontés dans le choix de la définition du totalitarisme à utiliser pour mener la comparaison. En effet, de deux choses l'une, ou bien la définition choisie est à ce point générale et intemporelle qu'elle perd de son intérêt pour l'analyse des totalitarismes du ^{xx}^e siècle eux-mêmes, ou bien elle est plus précise et historiquement datée et elle s'avère alors d'une utilité très limitée pour analyser l'islamisme radical d'aujourd'hui.

Bien que le qualificatif de totalitaire soit utilisé souvent pour les idéologies fasciste, nazi et communiste, l'intérêt et le caractère heuristique de ce qualificatif se sont surtout révélés pour l'étude d'un certain type de régimes politiques. Il s'agit de régimes étatiques exerçant leur pouvoir sur des peuples à l'intérieur de frontières, même si celles-ci ont pu, à l'occasion de guerres avec des voisins, s'élargir ou se restreindre. L'État est ici l'outil central de l'imposition du système totalitaire, d'où la notion largement acceptée et utilisée d'État totalitaire. Dans ce système, l'État et la société sont considérés comme un tout indissociable. La police et l'armée en sont les bras droits. Cet État policier possède et exerce le monopole de la violence et fait régner la terreur. Il construit un vaste système de camps de

DR



concentration pour y enfermer et tuer ou laisser mourir les « ennemis du peuple » ou ceux de la race-nation.

Cet État est un État laïque et, en réalité, un État antireligieux. Les critères légitimes d'appartenance des individus aux sociétés concernées se fondent sur des critères non religieux : la race ou la classe. Les dirigeants de ce type d'États ont repris à leur compte et valorisé les idées de patrie et de nation. Le système politique repose sur deux piliers principaux, le parti unique, organisation de masse qui comprend les meilleurs citoyens, et le chef-guide qui y exerce en réalité l'essentiel du pouvoir politique, dictateur mais aussi sorte de Dieu vivant qui organise son culte en utilisant une propagande d'un type nouveau, destinée à mobiliser et à dominer l'ensemble du peuple. Le guide, Hitler, Staline, Mussolini, Mao... incarne à lui seul l'État, le régime et le peuple. C'est lui aussi qui définit le contenu de l'idéologie.

Les théoriciens du totalitarisme ont insisté sur le caractère nouveau et original d'une telle construction politique. Raymond Aron situe clairement ce phénomène dans la dynamique politique des constructions étatiques de l'Europe des XIX^e et XX^e siècles. Selon lui, « le totalitarisme n'est pas un phénomène qui se crée lui-même, il possède une cause originelle qui gît dans le dysfonctionnement démocratique issu des effets de la guerre de 1914 et dans l'émergence du parti révolutionnaire monopolistique. »

L'État totalitaire est analysé ainsi comme une dégénérescence de l'État moderne. Hannah Arendt insiste davantage sur le caractère d'entière nouveauté de ce type de régime : « Le régime totalitaire [...] n'est-il qu'un rapiéçage qui emprunte ses méthodes d'intimidation, ses moyens d'organisation et ses instruments de violence à l'arsenal politique bien connu de la tyrannie, du despotisme et des dictatures ? Ne doit-il son existence qu'à la faille déplorable, mais peut-être accidentelle, des forces politiques traditionnelles – libérales ou conservatrices, nationales ou socialistes, républicaines ou monarchistes, autoritaires ou démocratiques ? Ou bien existe-t-il au contraire quelque chose comme une nature du régime totalitaire ? Celui-ci possède-t-il une essence propre et peut-on le comparer à d'autres types de régimes, comme la pensée occidentale en a connu et reconnu depuis les temps de la philosophie antique, et le définir de manière semblable ? [...] S'il existe une expérience fondamentale qui trouve son expression dans la domination totalitaire, alors, et vu la nouveauté de ce type de régime, ce doit en être une, qui, pour une raison ou pour une

autre, n'a jamais servi de fondement à un corps politique; une expérience dont la tonalité générale – quelque familière qu'elle puisse être d'ailleurs – n'avait jamais auparavant dirigé le maniement des affaires publiques». Ni Aron ni Arendt, quelles que soient les différences de leurs analyses, n'analysent le totalitarisme comme une résurgence de phénomènes du passé.

Les idéologies de ces régimes totalitaires sont des produits de l'histoire de l'Occident. Elles sont nées dans un monde en voie de déchristianisation, le communisme étant parfois décrit comme une religion séculière exerçant certaines fonctions remplies auparavant par la religion chrétienne et promettant la fin des conflits et le paradis sur terre. Quant au nazisme, il définit la Nation comme une construction de nature biologique fondée sur la notion de race. Ces régimes entendent donner naissance à un homme nouveau, débarrassé des croyances religieuses et superstitions du passé, et forger, chacun à leur manière, le monde de demain, un monde de progrès scientifique et économique devant apporter une amélioration continue des conditions matérielles d'existence des individus.

Si l'on utilise pour la comparaison avec l'islamisme radical une définition générale du totalitarisme, les spécificités susmentionnées des totalitarismes du ^{xx}e siècle disparaissent pour la plupart, ôtant du même coup une grande partie de l'intérêt du concept pour les analyser. En revanche si l'on utilise une définition précise et détaillée de ces régimes, les différences avec l'islamisme radical apparaissent alors en pleine lumière, rendant du coup sans grande utilité une comparaison qui nous apprend peu de chose sur le phénomène de l'islamisme radical lui-même. Ces différences sont les suivantes.

La première, centrale, concerne les notions d'État, de peuple et de territoire. Ces trois notions, fondamentales pour les totalitarismes du ^{xx}e siècle, ont peu d'importance et de réalité pour définir l'islamisme radical. L'instauration, il y a deux ans, de «l'État islamique» en Syrie et en Irak a pu faire croire le contraire. Cet «État» a conquis un territoire relativement vaste et y a construit un semblant d'appareil étatique avec une armée et une police. Il a défini sa propre conception de la charia et l'impose sur son territoire en y faisant régner la terreur. Cet État se distingue nettement des États totalitaires du ^{xx}e siècle. Il n'a en réalité ni frontières, ni soutien d'un peuple éprouvant un sentiment national, ni organisation économique pouvant satisfaire les besoins vitaux des habitants, ni enfin chef adulé. Quant au parti unique, malgré les efforts intellectuels faits par certains observateurs pour voir dans l'ensemble des djihadistes réunis sur ce territoire la réplique de ce type d'organisation, nul n'est besoin d'argumenter longtemps pour se convaincre de l'inanité d'une telle comparaison. Enfin, le lien qui existe entre les habitants qui vivent sur ce territoire et le soi-disant calife Al Baghdadi diffère fondamentalement du lien qu'Hitler, Staline, Mussolini ou Mao avaient jadis noué avec leurs peuples respectifs. Bref, le prétendu l'État islamique n'a jamais été un véritable État et n'a rien à voir avec les États nazi et stalinien.

En outre cet «État» est en voie de disparition. Après sa destruction prochaine, il n'y aura plus, dans un avenir prévisible, d'«État» de ce type. Certes, d'autres constructions étatiques, existantes ou en devenir, sur des terres musulmanes, poseront la question de leur caractère ou de leurs potentialités totalitaires: l'Iran, la Turquie en transition... Mais il s'agit là d'un tout autre phénomène. Sont-ils des régimes autoritaires ou totalitaires?

Le troisième inconvénient qu'il y a à privilégier la référence au totalitarisme est qu'elle peut conduire à rechercher en priorité une véritable filiation historique entre les totalitarismes du xx^e siècle et l'islamisme radical. Or, cette idée d'une filiation entre le totalitarisme rouge ou noir et le totalitarisme «vert» est dans l'ensemble erronée. Certes, comme le montre très bien Bernard Bruneteau dans la livraison de cette revue, les Frères musulmans ont pu, par exemple, dans les années vingt et trente du siècle dernier, faire des emprunts au fascisme. Mais s'agissait-il là à proprement parler d'une filiation? Si l'on veut établir une filiation entre ces deux sortes de totalitarismes, il me semble que ce sont historiquement les «religions séculières» des deux siècles précédents qui sont issues des religions monothéistes, en l'occurrence le christianisme, et non l'inverse. En outre, si nous nous situons dans l'espace, et non plus dans le temps, les terres où s'est développé l'islam ont été l'Orient et l'Afrique, et non pas l'Europe, au moins après le xvii^e siècle et jusqu'à une période récente. C'est dans ces espaces qu'une culture et une civilisation islamiques se sont enracinées à partir du vii^e siècle. Le développement de la religion et de la culture musulmanes s'est ainsi effectué pour l'essentiel à l'écart et, le plus souvent, contre la civilisation occidentale. L'islam a été, dès l'origine, en conflit avec les deux autres religions monothéistes et l'est demeuré jusqu'à aujourd'hui, de manière plus ou moins violente selon les périodes.

C'est donc d'abord, me semble-t-il, la piste religieuse qui doit être privilégiée pour comprendre l'islamisme radical. C'est dans l'histoire de l'islam, de sa civilisation, de sa culture et de son rapport à l'Occident qu'il faut d'abord rechercher les causes de l'islamisme radical contemporain, même si le renouveau de cet islamisme a évidemment à voir avec l'évolution du monde occidental en général et de ses relations actuelles avec l'islam. Ce qui ne signifie pas qu'il faille confondre islam et islamisme, de même qu'il serait absurde de confondre l'Inquisition espagnole avec la religion chrétienne dans son ensemble. Dans cette perspective, l'islam radical nous apparaît davantage comme une forme de fondamentalisme religieux que comme un rejeton des régimes totalitaires du xx^e siècle. En adoptant cette approche, nous tenons pour acquis que, quel que soit l'intérêt de la notion de religion séculière pour comprendre l'origine du socialisme et du communisme, il existe cependant une différence fondamentale entre ce que nous nommons une religion séculière et une religion tout court. Cette différence réside dans la dimension essentielle de transcendance qui caractérise une religion «non séculière». C'est cette dimension fondamentale qui explique la résilience des religions tandis que les religions dites séculières ne traversent pas aisément les siècles, le paradis sur terre pouvant plus difficilement tenir ses promesses que l'autre!

Certes, les totalitarismes séculiers ont pu utiliser des moyens religieux, mais pour des fins profanes, tandis que les fanatismes religieux de leur côté, quand ils l'ont pu, ont mis à leur service les moyens séculiers du pouvoir politique, mais à des fins religieuses. Si les régimes nazi et communiste n'ont pu que s'adosser à des idéologies, certes puissantes mais par nature périssables, telles l'ethno-nationalisme ou le marxisme, l'islamisme radical s'appuie, lui, sur l'islam, une religion ancienne et vivante dont se réclament plus d'un milliard d'individus.

C'est en particulier dans cette optique qu'il faut analyser le rapport au territoire de l'islamisme radical. Ce qui nous conduit à revenir à Daech. Certes, les islamistes, et l'islam lui-même, incitent les musulmans à vivre sur des territoires où la charia est appliquée et où aucune loi humaine ne peut l'emporter sur la Loi de Dieu. La notion même d'un territoire borné par des frontières où serait instauré un État au sens moderne du terme n'est pas pensable dans cette perspective. L'Oumma est la communauté de tous les musulmans, indépendamment de leur nationalité, de leur situation géographique, de leurs liens de sang et des pouvoirs politiques qui les gouvernent. Le terme de nation islamique n'a donc rien à voir avec celui qui désigne les nations telles qu'elles se sont développées en Europe. Par définition la notion de frontières n'a pas ici de sens, ni du coup celle d'un État exerçant son action à l'intérieur de ces frontières. La restauration du « Califat » sur une partie des territoires de la Syrie et de l'Irak en 2014 a pu être considérée comme l'instauration d'un véritable État islamique (Daech). Mais le Califat étant conçu comme le seul lieu sur terre où le musulman puisse suivre le droit chemin, l'espace limité qu'il occupe pour l'instant a vocation à s'étendre à l'ensemble de la planète. Selon l'idéologie salafiste djihadiste, il ne s'agit pas d'une conquête, mais d'une reconquête : créée par Dieu, la Terre doit revenir tout entière en son obéissance. Et, d'après les partisans du calife Ibrahim, seul le combat armé permettra ce retour à l'ordre voulu par Dieu. En réalité, les djihadistes, en s'inscrivant d'emblée dans la défense de l'Oumma, ne s'intéressent pas à la mise en place d'une société stable ni d'un État au sens moderne du terme dans un pays donné. Certes, l'on peut imaginer qu'une construction politique, telle que ce califat, aurait pu en s'enracinant présenter nombre de caractères des États totalitaires du xx^e siècle. Mais ceci est en réalité impossible du fait de sa nature même qui lui interdit de vivre en paix dans le cadre de frontières définies. Il ne peut qu'affronter militairement et de manière permanente l'ensemble des autres pays de la planète, y compris les États musulmans qui, eux, possèdent peuple, territoire et État. C'est la raison pour laquelle, au bout du compte, l'islamisme radical ne pourra jamais fonder des États stables aux frontières reconnues par la communauté internationale. Dans l'état actuel des rapports de force internationaux, la guerre permanente contre le monde entier menée par Daech, peut-être demain par d'autres organisations du même type, débouchera inévitablement sur leur disparition comme entités territoriales. Demeureront sans doute longtemps, en revanche, des réseaux terroristes organisés et disséminés qui poursuivront leurs actions meurtrières.



DR

Al Baghdadi, "chef" de Daech, groupe de l'État islamique

La piste religieuse nous conduit également à ne pas pousser trop loin la comparaison entre les dictateurs totalitaires du ^{xx}e siècle et les guides religieux du ^{xxi}e. Le « Calife » Al Baghdadi est certes le chef de Daech, son guide spirituel et politique, mais, quelles que soient l'étendue et la forme de son pouvoir, il n'incarne pas à lui seul l'Oumma. Il ne peut pas faire l'objet d'un culte ostentatoire car « nul ne devant se glorifier car toute la gloire appartient à Dieu ». Son pouvoir procédant de Dieu, il ne peut développer une propagande personnelle. Les religions n'ont pas besoin de dieux vivants, ayant de longue date inventé les régimes théocratiques. Al Baghdadi ne disparaîtra pas nécessairement après la fin de Daech mais il ne disposera plus, comme jadis Ben Laden, que de quelques arpents de terre pour y installer son quartier général, où il devra vivre caché !

L'usage de la violence meurtrière de masse par l'islamisme radical, notamment Daech, Al Kaïda et leurs affidés, a paru constituer une autre preuve de son caractère totalitaire. Et nul doute que cette violence soit l'une des caractéristiques du totalitarisme dans sa définition la plus large. Pour autant, ici encore, la comparaison est largement trompeuse. La guerre sainte, le Djihad d'aujourd'hui, renvoie d'abord aux guerres saintes de jadis plus qu'aux actions guerrières des totalitarismes d'hier. La violence meurtrière ne s'y exerce pas et ne s'y montre pas de la même manière. Les camps de la mort et l'archipel du Goulag étaient isolés de la population et les mises à mort y étaient le plus souvent cachées. Certes, les grands procès staliniens étaient publics mais pas l'exécution des condamnés. Chez les islamistes radicaux de Daech, la mise à mort doit au contraire être publique. La violence se donne en spectacle. Une certaine esthétique de la violence est recherchée. Les exécutions constituent même un élément de propagande. Les vidéos de décapitations au sabre sont postées sur Internet. Ici encore, c'est dans l'histoire des religions monothéistes qu'il faut aller chercher des points de comparaison. Notamment dans celle l'Inquisition espagnole

dirigée par le grand inquisiteur Torquemada, l'ancien confesseur d'Isabelle la catholique. C'est sur son conseil qu'elle décida, après la reconquête chrétienne, de purger entièrement l'Espagne de tous les « infidèles ». La persécution des juifs et des musulmans y fut menée avec détermination et constance. L'Inquisition prononça au ^{xvi}^e siècle près de 2 000 condamnations à mort. Les condamnés étaient brûlés vifs à l'issue de grandes cérémonies publiques. Pour empêcher la diffusion des hérésies, Torquemada ordonna également que l'on brûlât les livres jugés non-catholiques, en particulier les Talmuds juifs et des livres arabes. Ces autodafes prirent par la suite la forme de cérémonies publiques de « réconciliation » des pécheurs avec l'Église. Le tribunal de l'Inquisition y rendait solennellement ses sentences. Le peuple était avide de ces spectacles.

C'est encore dans l'histoire des religions monothéistes qu'il faut rechercher cette idée centrale selon laquelle seule la vraie religion a droit de cité. Dans le Deutéronome, l'un des livres du Pentateuque, commun aux trois grandes religions monothéistes, on peut lire ainsi (Bible d'Alexandrie, Deutéronome 13) : « Si ton frère, ton fils, ta fille, la femme qui est sur ton sein ou l'ami qui est égal à ton âme t'exhortent en te disant en secret : "marchons et rendons un culte à d'autres dieux" [...] tu devras faire une annonce à son sujet, tes mains seront sur lui les premières pour le tuer, et les mains de tout le peuple en dernier lieu, et on le lapidera à coups de pierre et il sera mis à mort car il a cherché à te détourner du Seigneur, ton Dieu ».

C'est dans le Coran que l'on trouve une autre spécificité de la violence meurtrière de l'islamisme radical : son rapport à la mort. Le terroriste qui se fait sauter avec sa ceinture d'explosif pour tuer le maximum de personnes autour de lui recherche le martyr. Plusieurs passages du Coran affirment en effet que les guerriers morts sur le champ de bataille ne meurent pas réellement, mais ne font qu'échanger leur vie ici-bas contre une vie dans l'au-delà : « Qu'ils combattent donc dans le sentier d'Allah, ceux qui troquent la vie présente contre la vie future. Et quiconque combat dans le sentier d'Allah, tué ou vainqueur, nous lui donnerons une énorme récompense. » Plusieurs versets du Coran associent le Paradis et un engagement sacrificiel pour la cause de Dieu pouvant mener jusqu'à la mort. Emblématique à cet égard a été la déclaration, depuis l'Irak, de Redouane al-Hakim alias Abu Abdallah, le 18 mars 2003 : « En première ligne, je suis prêt à combattre, je suis même prêt à me faire exploser, mettre des bâtons de dynamite, et puis Boum ! Boum ! On tue tous les Américains. Nous sommes des moudjahidin ! Nous voulons la mort ! Nous voulons le paradis ! ». Et Daech proclame : « Ô toi, le [monothéiste], où que tu sois, aide tes frères et ton État autant que tu le peux, et le mieux que tu puisses faire c'est de t'efforcer comme tu le pourras à tuer un mécréant français ou américain, ou n'importe lequel de leurs alliés ». Comment mieux définir le fanatisme religieux ?

L'appel au meurtre est ainsi lancé à tous les bons musulmans. Point n'est besoin ici de police et d'armée mais plutôt d'actions individuelles. L'attentat terroriste est le moyen d'ac-

tion privilégié pour tuer l'infidèle. La liste des ennemis, telle qu'on peut la trouver dans certains textes islamistes, est fort longue : « les mécréants – qu'ils soient chrétiens catholiques, protestants ou orthodoxes, qu'ils soient juifs orthodoxes, conservateurs ou progressifs, qu'ils soient bouddhistes, hindous ou sikhs, qu'ils soient capitalistes, communistes ou fascistes – ils sont en fin de compte alliés les uns des autres contre l'islam et les musulmans ». Cette exclusion concerne donc l'essentiel de l'humanité.

La propagande des djihadistes n'a pas la même cible que la propagande de masse des États totalitaires du ^{xx}e siècle. Il ne s'agit pas d'abord de mobiliser l'ensemble des musulmans mais d'obtenir l'engagement total d'un petit nombre d'individus pleinement convaincus de la justesse de la cause. L'utilisation d'Internet est essentielle pour recruter des combattants prêts à semer la terreur au sacrifice de leur vie. Daech proclame ainsi : « Pour que l'islam revienne à sa gloire, il est nécessaire de terroriser les mécréants et jeter l'effroi dans leur cœur ».

Ces rappels aux textes religieux ne sont pas faits ici pour nier la nécessité de rechercher les raisons actuelles de la montée de l'islamisme radical dans le contexte général du ^{xxi}e siècle. Au contraire. Mais toute analyse et interprétation de ce phénomène qui oublierait de le replacer dans l'histoire des religions monothéistes, et d'abord de celle de l'islam, manquerait son but.

Ajoutons un dernier élément qui distingue les totalitarismes du ^{xx}e siècle de l'islamisme radical dans sa version guerrière et meurtrière actuelle. Il s'agit des modalités respectives de leur disparition. Une fois Daech détruit en tant qu'organisation territoriale, le combat contre l'islamisme radical se poursuivra, sans doute pendant de longues années. Sa défaite finale ne s'obtiendra ni par la conquête de territoires et la destruction de ses armées, comme celle du nazisme, ni par l'effondrement de son économie et de sa morale, comme celle du communisme « réel ». Ces défaites ne fournissent pas de leçons pour détruire ce fondamentalisme religieux. C'est une raison supplémentaire pour nous inciter à utiliser avec prudence et sans exclusive la notion de totalitarisme pour le comprendre et le combattre.

HISTOIRE & LIBERTÉ

est en vente chez nos amis librairies de province

Nice	Librairie Masséna - 55, rue Gioffredo	06000
Nice	Librairie Jean-Jaurès - 2, rue Centrale	06000
Carcassonne	Maison de la Presse - 76, rue Goerges-Clemenceau	11000
Marseille	Prado Paradis - 19, avenue Mazargues	13008
Caen	Au Brouillon de culture - 29, rue St-Sauveur	14000
Dijon	Librairie Grangier - 14, rue du ChâteauLannion	21000
Lannion	Librairie Gwalarn - 15, rue des Chapelier	22300
Chartres	L'Esperluette - 10, rue Noël-Ballay	28000
Toulouse	Ombres blanches - 50, rue Gambetta	31000
Toulouse	Librairie Privat - 14, rue des Arts	31000
Bordeaux	La Machine à lire - 8, place du Parlement	33000
Montpellier	Sauramps et Cie - Place de la Comédie	34967
Rennes	Forum du livre - Centre Commercial La Visitation	35000
Rennes	Le Failler - 8, rue Saint-Georges	35000
Grenoble	Le Square - 2, place du Dr Léon-Martin	38000
St-Étienne	Librairie de Paris - 6, rue Michel-Rondet	42000
Nantes	Vent d'Ouest - 5, place du Bon-Pasteur	44000
Clermont-Ferrand	Les Volcans - 80, bd François-Mitterrand	63000
Strasbourg	Librairie Gutenberg- 10, place Saint-Étienne	67000
Strasbourg	Libr. intern. Kléber - 1, rue des Francs-Bourgeois	67000
Lyon	Librairie Passages - 11, rue de Brest	69002
Le Mans	Librairie Doucet - 66, av. du Général-de-Gaulle	72000
Rouen	L'Armitière - 66, rue Jeanne-d'Arc	76000
Limoges	Page et Plume - 4, place de La Motte	87000

et à Paris

Librairie Galignani	224, rue de Rivoli	75001
L'Écume des pages	174, boulevard Saint-Germain	75006
Librairie Polonaise	123, boulevard Saint-Germain	75006
La Procure	3, rue de Mézières	75006
La Vingt-cinquième heure	8, place du Général-Beuret	75015